

ASSOCIATION FRANCAISE DU DROIT MARITIME

XXIIème JOURNEE RIPERT



LUNDI 30 JUIN 2014

Depuis 1993, l'Association Française du Droit Maritime organise chaque année un séminaire d'une journée, consacré aux problèmes d'actualité du droit maritime, intitulé Journée RIPERT. Cette manifestation réunit juristes et non juristes intéressés par l'évolution de cette branche du Droit à la fois sous ses aspects nationaux, communautaires et internationaux.

ASSEMBLEE NATIONALE

Salle Colbert

126 rue de l'Université

Paris 7ème

Une pièce d'identité sera exigée à l'entrée

Accès: Métro : Assemblée nationale (ligne 12), Invalides (lignes 8 et 13)

RER : Invalides (ligne C)

Parc de stationnement :

Parking payant des Invalides accessible depuis l'esplanade des Invalides et la rue de Constantine.

Frais de participation :

Membres de l'AFDM : 150 €

Non-membres : 160 €

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner ***impérativement*** avant le 25 Juin 2014 au ***Secrétariat de l'AFDM***

10, rue de Laborde - 75008 Paris

Tel. 01 53 67 77 10 / Fax. 01 47 23 50 95

Email. contact@afdm.asso.fr

NOM : PRENOM :

FONCTION : SOCIETE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL. : FAX : E.MAIL. :

Je désire m'inscrire à la XXIIème "Journée Georges Ripert" du 30 juin 2014.
Je vous adresse ci-joint un chèque de € à l'ordre de l'AFDM pour les frais d'inscription.

XXIIème Journée RIPERT

Lundi 30 juin 2014

9h00 Accueil par le député **Arnaud LEROY**

Présentation de la 22^e Journée Ripert par **Philippe Boisson**, Président de l'Association Française du Droit Maritime.

Session du matin :

9h30 Pesée des conteneurs avant embarquement et pertes de conteneurs par-dessus bord. Conséquences commerciales et juridiques.
Guillaume BRAJEUX, Avocat à la Cour, Holman Fenwick Willan France LLP

10h00 Les alliances P3, G6 et CKYHE : les alliances entre armateurs au regard du droit de la concurrence en Europe et dans le reste du monde (Etats-Unis, Chine).
Marta Giner ASINS, Avocat à la Cour, Norton Rose Fulbright LLP

10h30 Actualité du droit du travail maritime français : "Entrée en vigueur de la convention MLC 2006 et modernisation du droit social français des gens de mer (lois du 16 juillet 2013 et du 28 mai 2013).
Patrick CHAUMETTE, Professeur, Directeur du Centre de Droit maritime et Océanique, Université de Nantes

11h00 PAUSE

11h30 *MSC Flaminia, Maritime Maisie* : faut-il réviser la réglementation sur les lieux de refuge ?
Bernard MARGUET, Avocat honoraire au Barreau du Havre.

12h00 Les enjeux juridiques liés au développement des parcs éoliens offshore en France.
. Présentation des travaux du Groupe de travail de l'AFDM
Cécile Bellord, Délégué général adjoint, Armateurs de France
. Le point de vue d'un futur opérateur.
Hervé MONIN, Chef de projet Sécurité Maritime, EDF en France

13h00 DEJEUNER

Session de l'après-midi

15h00 Les évènements de Crimée et les sanctions contre la Russie : Effets de droit privé sur les activités maritimes et off-shore.
Olivier CACHARD, Professeur à l'Université de Lorraine, Doyen honoraire de la Faculté de droit de Nancy

15h30 A propos de deux récentes décisions du Conseil constitutionnel rendues sur QPC relatives à des saisies et perquisitions de navires.
Didier LE PRADO, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

16h00 Pollution marine et droit pénal : les derniers développements.
Bernard BOULOC, Professeur à l'Université de Paris I

16h30 Pause

16h50 La modernisation des législations maritimes en Afrique.
Martin NDEDE, Professeur à l'Université de Nantes, Directeur de l'Institut Eurafrrique Export

17h20 Revue de la jurisprudence maritime en 2013
Philippe DELEBECQUE, Professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

18h00 Conclusion de la Journée Clôture de la journée